



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2020

Site Natura 2000 FR 821 2010
«Printegarde»



Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

A. PRÉAMBULE	3
A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	3
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN	4
A.3. SITE NATURA 2000 FR 821 2010 « PRINTEGARDE	5
A.4. ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE RECENSEES SUR « PRINTEGARDE »	5
A.5. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000	8
A.6. LES ENJEUX IDENTIFIES	9
B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2020	10
B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	10
<i>B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)</i>	<i>10</i>
<i>B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires</i>	<i>10</i>
<i>B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles</i>	<i>10</i>
B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	10
<i>B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions</i>	<i>10</i>
<i>B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires</i>	<i>10</i>
<i>B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières</i>	<i>10</i>
<i>B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations</i>	<i>10</i>
<i>B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i>	<i>10</i>
B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	10
<i>B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i>	<i>10</i>
<i>B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</i>	<i>11</i>
<i>B.3.3. Veille locale et alerte</i>	<i>11</i>
B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)	14
<i>B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site</i>	<i>14</i>
<i>B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</i>	<i>14</i>
<i>B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i>	<i>14</i>
B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	24
<i>B.5.1. Actions de sensibilisation</i>	<i>24</i>
<i>B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site</i>	<i>26</i>
B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	26
<i>B.6.1. Rencontre des acteurs</i>	<i>26</i>
<i>B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement</i>	<i>27</i>
B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	29
<i>B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</i>	<i>29</i>
<i>B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</i>	<i>29</i>
<i>B.7.3. Recherche d'autres financements</i>	<i>29</i>
B.8. MISES A JOUR DU DOCOB	30
B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	30

<i>B.9.1. Rapport d'activité annuel</i>	30
<i>B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</i>	31
B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS	31
<i>B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000</i>	31
<i>B.10.2. Formations</i>	31
<i>B.10.3. Autres</i>	31
C. SYNTHÈSE BILAN DES ACTIONS 2020	33
C.1. TEMPS TRAVAILLÉS SUR L'ANIMATION NATURA 2000 POUR CETTE ANNÉE	33
C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE CETTE ANNÉE	37
D. ANNEXES	39

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Dates	Etapes
14 mars 1975	Première mise en réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
24 septembre 1998	1 ^{ère} proposition du site par la Préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
22 juin 2001	Arrêté préfectoral portant approbation de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
4 septembre 2001	Proposition de site Natura 2000 par la préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
1er octobre 2001	Premier comité de pilotage local
Janvier 2002	Consultation des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la proposition de site Natura 2000
30 avril 2002	Retransmission au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la proposition de site Natura 2000 pour la ZPS de Printegarde par la préfecture de l'Ardèche
22 octobre 2002	Réunion du groupe de travail
20 novembre 2002	Réunion du groupe de travail
1er avril 2003	Deuxième réunion du comité de pilotage local
20 avril 2004	Troisième réunion du comité de pilotage local au cours duquel le document d'objectifs a été validé
6 janvier 2005	Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 Printegarde (Zone de Protection Spéciale)
1er juillet 2005	Première réunion du comité de suivi du document d'objectifs
23 novembre 2006	Deuxième réunion du comité de suivi du document d'objectifs
20 février 2008	Désengagement de l'ONCFS dans la gestion de Printegarde (réserve de chasse et de faune sauvage et ZPS)
29 septembre 2008	Réunion d'information des élus concernant le site Natura 2000 ZPS Printegarde
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin
30 juin 2013	Renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral de réserve de chasse et de faune sauvage
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN

Novembre 2016	Changement d'animateur : Manon EUDES est embauchée et remplace Jean-Baptiste Butin appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune du Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Martin est réélu en tant que Président du COFIL
Janvier 2019	Changement de chargé de mission : Amanda COCQUELET est embauchée pour animer les sites ZPS12 et D4 aux côtés de Manon EUDES (site ZPS12 et B25)
Octobre 2019	Comité de Pilotage local (organisé à Saulce-sur-Rhône)
Juin 2020	Arrivée d'une nouvelle chargée de missions Natura 2000 Sophie Coste-Durieux pour remplacer Manon Eudes sur l'animation de B25. Amanda Cocquelet prend en charge complètement l'animation des sites ZPS12 et D4.

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Printegarde depuis 10 ans a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. Le départ de M. Alain Martin implique une élection de la Présidence du COFIL. Cette élection n'a pas pu être organisée en 2020 du fait de l'annulation des COFILs à cause des mesures sanitaires liées à la COVID-19.

Le DOCOB en cours a été validé en 2004 et est actuellement en mise à jour.

Les coordonnées de l'animatrices du site Natura 2000 :

Amanda COCQUELET
a.cocquelet@lepouzin.fr
06.33.82.81.32
Mairie de Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
04.75.63.81.48

A.3. Site Natura 2000 FR 821 2010 « Printegarde »

Nom	Zone de Protection Spéciale ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010
Directive Européenne	« Oiseaux »
Superficie	677 ha (16,6 km sur le Rhône, 1,5 km sur la Drôme)
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche (44%) et Drôme (56%)
Communes	Ardèche : La Voulte-sur-Rhône, Le Pouzin, Rompon Drôme : Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saulce-sur-Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin
Autre statut du site	Réserve de chasse et de faune sauvage

A.4. Espèces d'intérêt communautaire recensés sur « Printegarde »

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde est un site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats qu'il faut à tout prix conserver ou restaurer. Des moyens doivent être mis en oeuvre dans le cadre de l'application du plan de gestion de cette réserve.

Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats.

Tableau 1 : Espèces d'oiseaux de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE recensées sur le site « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026	c w		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246	c		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A132	c w		
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	A094	c		
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	c w		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	c r		
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	c r		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	c w		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	A082	c w		
Butor blongios, Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	r	2	6
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A021	w		
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	A051	w	20	50
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	A053	p r w	370	680
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	A050	w	4	20
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	A056	c		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	w		
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	A166	c		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	c		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A030	c		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	c r		
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	c		
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	A024	c		
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	A038	c		
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	A037	c		
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	c		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	r		
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302	c		
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	A125	p r w	110	234
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	A059	w	130	200
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	A061	w	130	210
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	A060	w		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A123	w		
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	A604	w		
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	A272	c		
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	w		
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A215	c w		
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	A027	c w		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A004	r w	6	34
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	p r w	20	110
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	A127	c		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	A196	c		
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A197	c		
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	A068	w		
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	A028	p r w	28	40
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	A029	c		
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	A032	w		
Lusciniolle à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	A293	c w		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	A119	c		
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	p r	2	4

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	cr		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074	c r		
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	A177	c		
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A179	w		
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	A058	w	1	2
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	r		
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	A001	w		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	w		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	A055	c		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	A052	w	60	78
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A034	c		
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	A190	c		
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	A195	c		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193	c r		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A048	w		

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Tableau 2 : Espèces d'oiseaux non mentionnées dans les annexes de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE et recensées sur le site de « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Type
Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	r
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	r
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	r

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

A.5. Localisation du site Natura 2000

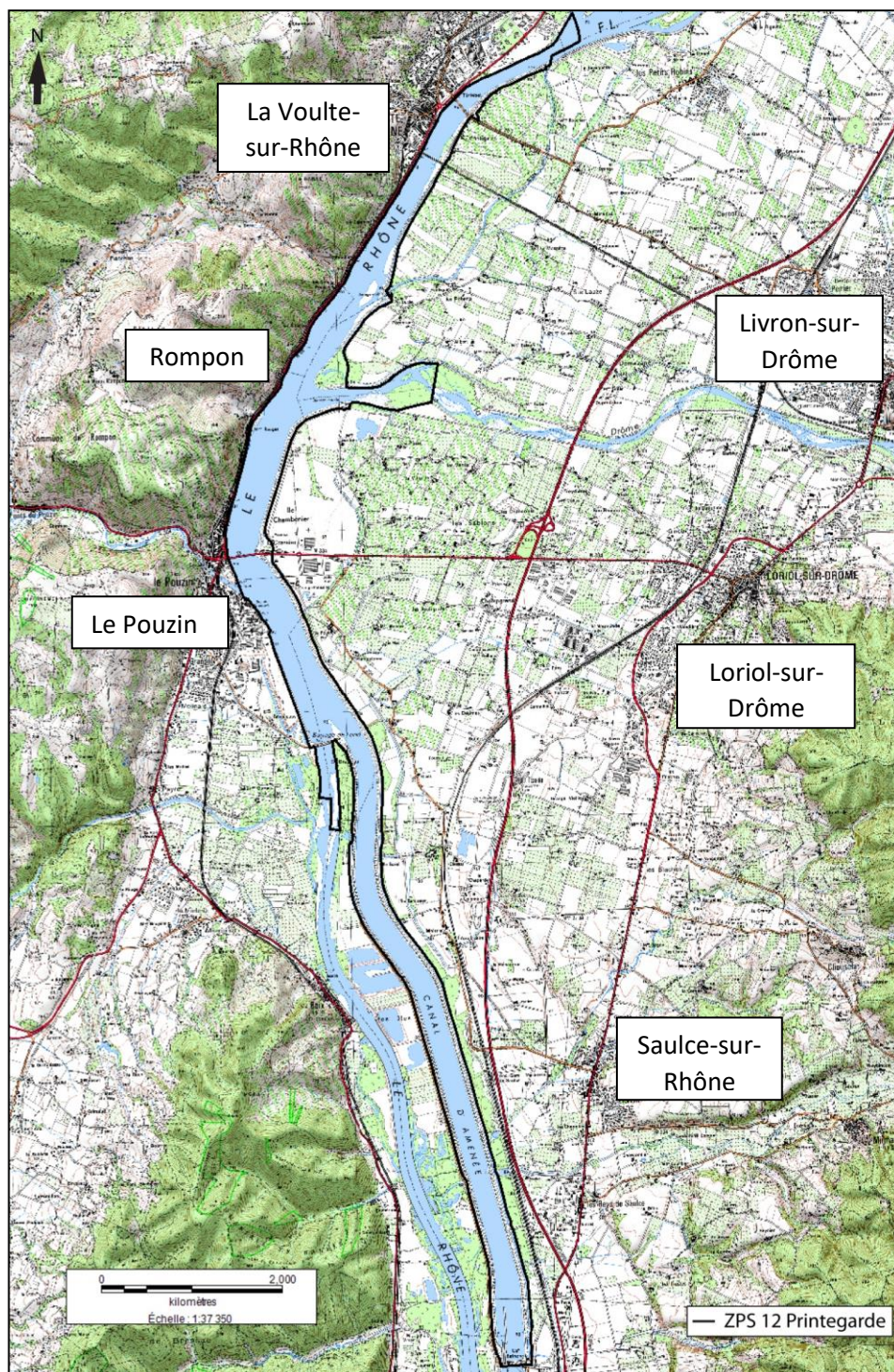


Figure 1 : Localisation de la ZPS 12 de Printegarde. Source : Scan 25 : DDT07, 2009 ; délimitation périmètre : DREAL Rhône-Alpes, 2011. Document modifié par M. Grouazel, 2011.

A.6. Les enjeux identifiés

Entre Valence et Montélimar se situe la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Printegarde, créée dans le but d'offrir aux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants une escale exempte de perturbation, hormis le fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Baix-Logis Neuf (géré par la Compagnie Nationale du Rhône). La Zone de Protection Spéciale de Printegarde se superpose à cette Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Deux entités peuvent être distinguées : le Rhône et la Drôme aval. La juxtaposition de plusieurs habitats, roselières fluviales à phragmite, herbiers à potamots, ripisylve, marais, surfaces d'eau libre, contre-canaux rendent la réserve attractive pour de nombreuses espèces, qu'il s'agisse d'oiseaux, de libellules, de mammifères, de poissons... La ZPS de Printegarde est une portion du vaste corridor aquatique que représente le Rhône. C'est un site remarquable pour la conservation des oiseaux, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats. Le FSD a été mis à jour en décembre 2017.

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	90%
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbière	10%

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2020

B.1. Mise en œuvre de la contractualisation

Aucun contrat n'a été mis en œuvre sur le site Natura 2000 de « Printegarde » cette année.

B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

Aucune mise en œuvre d'action non contractuelles sur « Printegarde » cette année.

B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

Projet de rajeunissement des boisements alluviaux sur la Direction Territoriale Rhône-Isère par la CNR

L'animatrice a été contactée par le bureau d'étude en charge d'une pré-étude environnementale dans le cadre d'un projet de rajeunissement des boisements de la DTRI entre la Drôme et l'Ardèche. Sur le site de Printegarde toutes les communes sont concernées. L'animatrice a fourni au bureau d'étude la cartographie des habitats du site et les données ornithologiques acquises à travers les différents suivis et études menés sur le site. Concernant les données castor, elle a orienté son interlocuteur vers l'association Castor et Homme.

L'animatrice a aussi échangé avec la CNR à ce sujet au mois de novembre. Un rapport d'étude est attendu pour la fin de l'année 2020 et devrait mettre en évidence l'utilisation des boisements par les espèces présentes sur le linéaire concerné. L'animatrice a rappelé que la ripisylve était un enjeu majeur de la vallée du Rhône et que sa destruction engendrerait des mesures de compensation.

B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

Réhabilitation de comble et prise en compte des chiroptères

Au début de l'année 2020, le service instructeur du département urbanisme de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a demandé à la chargée de missions des informations réglementaires portant sur les chiroptères dans le cas d'une réhabilitation de comble d'une maison sur la commune de Le Pouzin. Les travaux pouvant impacter des espèces d'intérêt communautaire, l'animatrice a contacté dans un premier temps la DDT 07 pour savoir quelles démarches suivre. La maison en question n'étant pas classée en bâtiment patrimonial aucune procédure réglementaire ne devait être mise en place. Dans un deuxième temps, l'animatrice a demandé à la LPO Drôme-Ardèche les recommandations à apporter au cahier des charges des travaux pour éviter tout dérangement d'une potentielle colonie de chiroptères. Au vu de la saison hivernale, la LPO a émis des doutes sur la fréquentation des combles par des chauves-souris mais a donné quelques recommandations à apporter aux demandeurs de travaux.

Travaux de dragage CNR sur la Drôme

La DDT de la Drôme a demandé à l'animatrice son avis sur une évaluation des incidences concernant des travaux de dragage sur la confluence Drôme. Ces travaux concernent les sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». La dernière intervention sur ce secteur date de la période 2012-2014. Dans l'évaluation des incidences le profil d'intervention prend en compte les formations végétales en berge. La CNR mentionne aussi un suivi de la végétation après travaux sur plus de 7 ans. Le castor d'Eurasie, la loutre d'Europe, l'avifaune et le cortège piscicole sont pris en compte dans l'évaluation. L'animatrice n'a pas émis d'avis défavorable mais a toutefois posé des incertitudes sur l'impact réel des travaux sur la grande roselière.

B.3.3. Veille locale et alerte

Projet de gestion des ligneux dans la grande roselière de Printegarde

La gestion de la grande roselière (roselière B) fait partie des priorités du site du fait de son intérêt en tant qu'habitat d'espèces. La gestion de cette roselière est inscrite dans le programme d'actions du document d'objectifs : *Action G4.1 Elimination des ligneux de la roselière.*

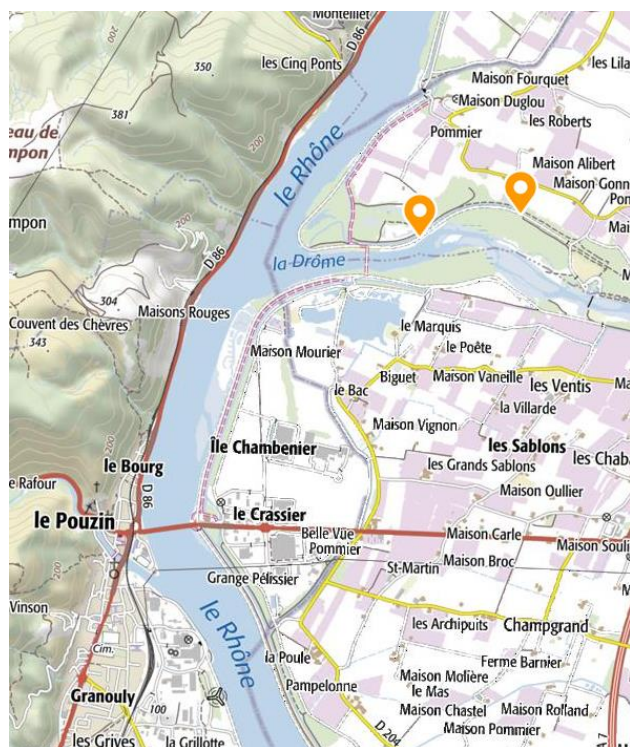
La DREAL Ouvrages avait mis en garde la Compagnie Nationale du Rhône en 2019 sur le fort atterrissement de la zone amont de la grande roselière de Printegarde. Des travaux de déboisement devaient être initiés pour couper les ligneux sur les pieds de digue sur l'ensemble de l'axe de la grande roselière et dans la roselière afin de fluidifier l'écoulement.

L'animatrice a suivi l'avancement de l'étude avant travaux par échanges avec la CNR. Elle s'est aussi rendue sur les digues bordant la roselière pour constater l'entretien des ligneux en pied de digue au mois de novembre. D'importantes trouées ont été effectuées en aval de la roselière dans la végétation du parement amont. Ceci peut s'expliquer par la présence de piézomètre. Au niveau de la grande roselière, les coupes ont été plus parcimonieuses et n'ont pas occasionnées de percée dans la haie occultant la zone humide. A noter que lors de cette sortie, l'animatrice a pu constater que les hauts de digues avaient été retournés par des sangliers sur un grand linéaire bordant la roselière. Un rapport a été rédigé et envoyé à la DDT 07 suite à cette sortie.

Le 8 décembre 2020, la CNR a présenté à l'animatrice du site et au maire du Pouzin le projet de travaux de gestion de la grande roselière. Suite à la réunion l'animatrice a échangé avec le maire et la DDT07. Un compte-rendu a été rédigé et envoyé aux deux. Dans celui-ci l'animatrice fait part de ses avis concernant la visée du projet qui n'a pas pour but de restauration. Aussi l'animatrice s'interroge sur la renaturation spontanée de la roselière après terrassement ainsi que sur la planification spatiale et temporelle des interventions.







Signalements de dépôts d'ordures

Lors des sorties de terrain pour des inventaires ou des veilles, l'animatrice relève systématiquement les dépôts d'ordures. Ces dépôts sont ensuite cartographiés puis signalés aux autorités des communes concernées et à la CNR lorsque ces dépôts sont sur le Domaine Public Fluvial. Ci-dessous les localisations des différents signalements sur le site en 2020.



Dragages de la CNR

Plusieurs projets de dragages par la CNR ont fait l'objet de fiches incidences cette année. Notamment une intervention de dragage a été effectuée fin octobre au niveau du barrage mobile entre La Voulte-sur-Rhône et Livron-sur-Drôme. La DDT de l'Ardèche a demandé à l'animatrice de constater sur le terrain l'habitat roselière avant et après travaux. Suite aux deux passages sur le terrain, celle-ci a rédigé un rapport écrit comportant des photos avant et après le passage de la CNR. Ceci a permis de signaler à la DDT des ouvertures importantes dans les roselières sur les deux berges et de l'installation d'une plateforme artisanale de pêche à cet endroit-là (voir photos ci-dessous).

Etat de la roselière avant intervention	Etat de la roselière après intervention
	
	
	

B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Sorties de prospection de l'Apron du Rhône

L'animatrice a participé à deux sorties de prospection de l'Apron du Rhône dans le lit de la Drôme. La



Apron du Rhône capturé puis relâché par l'OFB pour une mesure

première sortie, organisée par la Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme, s'est déroulée le 17 septembre 2020 sur le périmètre de la réserve. Deux zones ont été prospectées : la frayère en amont de la commune de Livron-sur-Drôme et au niveau du seuil d'Allex. Un seul Apron au niveau de la frayère a été observé. Par ailleurs, sur ce même secteur la diversité piscicole était relativement plus importante qu'au niveau du seuil d'Allex. La seconde sortie s'est déroulée le 22 octobre 2020 dans le cadre du suivi des observatoires sur la rivière Drôme pour le Plan National d'Action de l'Apron réalisé par l'Office Française pour la Biodiversité. L'observatoire qui faisait l'objet de cette prospection se situe en aval du seuil de Livron sur le site

« Milieux alluviaux du Rhône aval ». Au total **35 Aprons ont été observés** (24 mesurant entre 50 et 80 mm et 11 entre 80 et 120mm). L'année dernière sur ce même observatoire 53 individus avaient été comptés. Ces deux sorties ont été effectuées la nuit pour pouvoir repérer les yeux brillants de l'Apron avec la lumière des lampes frontales en remontant le cours d'eau. A noter que la taille des poissons est estimée visuellement à travers l'eau. Pour l'animatrice ces deux sorties ont été l'occasion de s'initier à la détermination piscicole et de prendre contact avec les techniciens de l'OFB chargés du suivi de l'Apron sur la Drôme. L'animatrice a demandé à être prévenue de nouveau l'année prochaine pour participer au suivi sur ce même observatoire.

B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Aucune mesure de suivi n'a été mise en œuvre cette année.

B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

En 2019, les suivis des oiseaux hivernants et nicheurs ont été réalisés par les animatrices avec l'optique de faire évoluer les protocoles dans le cadre de la mise à jour du document d'objectifs (cf partie B.8 de ce document). En 2020 ce travail de mise à jour des protocoles s'est poursuivi sur le terrain en s'appuyant sur l'expérimentation de l'année dernière.

Suivi des oiseaux d'eau hivernants

Objectif du suivi

L'objectif global de ce suivi, est de connaître l'évolution quantitative et qualitative des populations d'oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde.

Contexte et changements

Depuis l'hiver 2017/2018, le protocole est basé sur une méthode de comptage quasi-exhaustif des oiseaux d'eau sur l'ensemble du site. Dans le cadre de la mise à jour du document d'objectifs du site, l'animatrice a rédigé le protocole en prenant en compte quelques modifications dans le circuit.

L'animatrice effectue pour ce suivi un parcours linéaire pré-identifié le long de l'axe Rhône et note l'ensemble des oiseaux détectés à l'aide d'une paire de jumelle et d'une longue-vue. En plus de cet itinéraire, l'observatrice comptabilise les oiseaux au niveau de certaines zones particulières (points d'observation) pré-identifiées. Au final, ce parcours additionné aux points d'observation permet de couvrir une bonne partie du site. Les autres oiseaux type passereaux et rapaces détectés lors du suivi sont également comptabilisés pour alimenter les connaissances internes et la base de données Faune France. Ce sont 2 passages (19/02, 10/03) qui ont été effectués afin d'avoir une vision qualitative du site à l'hiver 2019/2020.



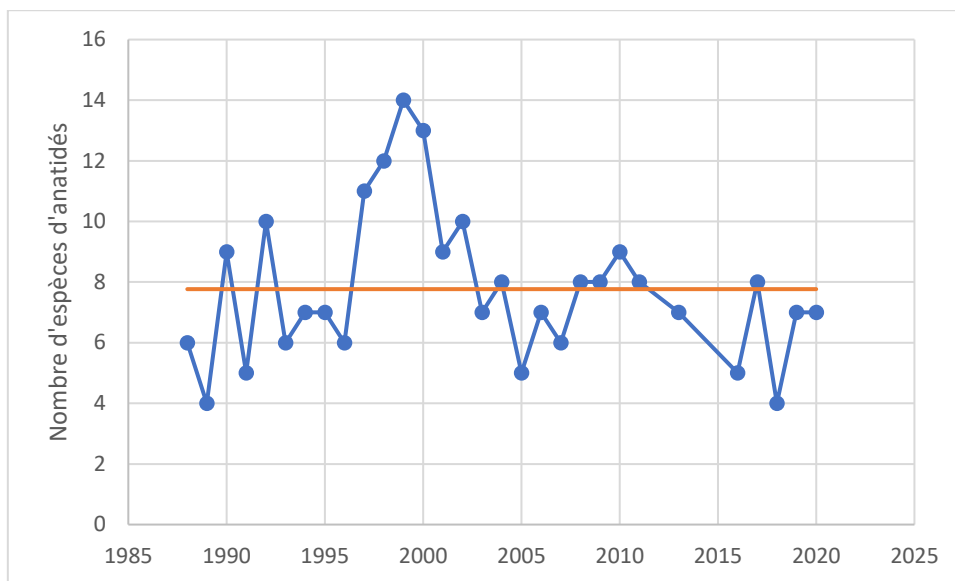
Image : Gallinule Poule-d'eau dans le contre-canal

Résultats - Tableau 3 : Résultats du comptage 2020 des oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde

Nom espèce	12/01/2020	19/02/2020	10/03/2020	Total 2020
Aigrette garzette	1	1	2	4
Bécassine des marais	16		7	23
Bergeronnette des ruisseaux		3		3
Bergeronnette grise		3		3
Canard chipeau	12	20		32
Canard colvert	111	53	40	204
Chevalier culblanc	2		1	3
Chevalier guignette	4	9	2	15
Cygne tuberculé	15	35	30	80
Foulque macroule	6	2	3	11
Fuligule milouin		3		3
Goéland leucopnée	47	30	83	160
Grand Cormoran	244	135	114	493
Grande Aigrette	5	9	10	24
Grèbe castagneux	3	8	1	12
Grèbe huppé	7	11	6	24
Héron cendré	16	8	7	31
Martin-pêcheur d'Europe	3		3	6
Mouette rieuse	275	27		302
Nette rousse	3	15	17	35
Ouette d'Egypte	4			4
Gallinule poule-d'eau	1	18	9	28
Râle d'eau	1			1
Sarcelle d'hiver	6	11	8	25
Total général	782	401	343	1526

Représentation des données depuis 1987

Ce suivi est réalisé depuis 1987 d'abord par l'ONCFS puis repris par les animateurs Natura 2000 du site de Printegarde. En 2020 l'animatrice a réalisé des graphiques de l'ensemble des données sous format graphique. Toutefois les années de suivi sont difficilement comparables du fait notamment de la pression d'observation beaucoup plus élevée entre 1987 et 2010. Ci-dessous la représentation de l'évolution du nombre d'espèces d'anatidés aux mois de décembre et janvier entre 1987 et 2020 qui ne semble pas être affecté par le changement dans la mise en place du protocole (la barre horizontale orange représente le nombre moyen d'espèces sur l'ensemble des années de suivi).



Suivi Wetlands

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le **comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le site de Printegarde**. Ce comptage est réalisé sur un week-end de la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents *via* un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Ce comptage est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides. **Le 12 janvier 2020 l'animatrice s'est rendue à ce comptage avec les bénévoles de la LPO**. Durant la journée les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône. En fin de journée, trois dortoirs à aigrettes et cormorans ont été prospectés. L'animatrice a réalisé le comptage d'un dortoir de Grand cormoran à Cruas. Les données récoltées lors de cette journée de prospection viennent compléter les deux autres passages effectués par l'animatrice sur le site de Printegarde.

Tableau 4 : Résultats du comptage Wetland sur le site Natura 2000 de "Printegarde", ses alentours, et les dortoirs

Nom espèce	Nombre total
Aigrette garzette	37
Bécassine des marais	16
Canard chipeau	21
Canard colvert	139
Chevalier culblanc	2
Chevalier guignette	4
Cygne tuberculé	18
Foulque macroule	6
Gallinule poule-d'eau	1
Goéland leucophée	51
Grand Cormoran	505
Grande Aigrette	21
Grèbe castagneux	3
Grèbe huppé	7
Héron cendré	22
Martin-pêcheur d'Europe	3
Mouette rieuse	275
Nette rousse	3
Ouette d'Egypte	4
Râle d'eau	1
Sarcelle d'hiver	6

Suivi de l'avifaune patrimoniale nicheuse

Le protocole

Cette action concerne 4 espèces : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde, la Rousserolle effarvatte et la Bouscarle de Cetti. Ce suivi réalisé par la chargée de mission Natura 2000 a pour objectifs :

- D'estimer le nombre de couples de Blongios nain en nidification sur le site ;
- De suivre l'évolution de 3 espèces de passereaux indicatrices de la qualité des milieux (la Rousserolle effarvatte, la Rousserolle turdoïde et la Bouscarle de Cetti) ;
- D'interpréter les résultats en termes d'état de conservation des habitats.

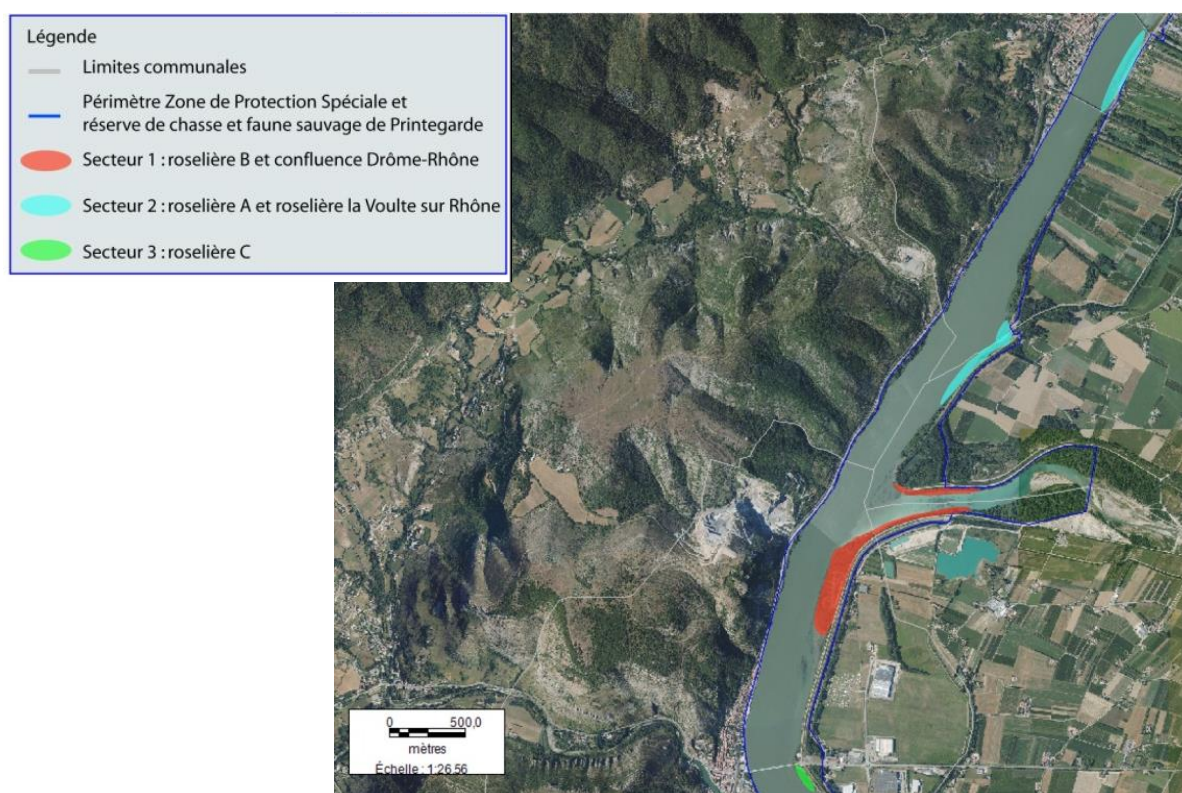
Les secteurs retenus pour le suivi à partir de 2012 sont les suivants :

- Le secteur 1 : la roselière B (dite « grande roselière »), et les rives droite et gauche de la Drôme, de la confluence jusqu'à la passerelle Viarhônga ;
- Le secteur 2 : la roselière A jusqu'à l'amont du barrage mobile de Printegarde et la roselière de la Voulte-sur-Rhône située en rive gauche du Rhône entre le pont routier et celui de la voie ferrée ;
- Le secteur 3 : la roselière C dite « petite roselière » située immédiatement à l'aval du pont de Le Pouzin sur le Rhône.

Par ailleurs, les périodes de suivis ont quelque peu évolué entre 2006 et 2018 à des fins d'optimisation. Le temps de suivi par demi-journée est limité à la plage horaire « lever du jour-10h30 » (période optimale pour l'observation et l'écoute du Blongios nain sur site).

Pour les quatre espèces et sur chaque secteur, le linéaire est parcouru à pied avec des arrêts réguliers pour effectuer des points d'écoute de 5 minutes durant lesquels sont comptabilisés les rousserolles, la Bouscarle de Cetti et le Blongios. Pour le Blongios nain, des repasses sont réalisées sur plusieurs points (roselière B, roselière A et roselière C). L'environnement étant bruyant à cause de la D86, de l'exploitation des carrières et de la navigation, la distance d'écoute ne dépasse pas les 100m.

Les résultats



Localisation des roselières concernées par le suivi des Rousserolles effarvate et turdoïdes, Blongios nain et Bouscarle de Cetti sur le site ZPS 12 Printegarde. (Source : Orthophotographie 2007, limites communales 2010, DDT07. Périmètre du site Natura 2000, DDT07,2010. Délimitation secteurs de suivi, M. Grouazel, 2013.)

Cette année, l'effort de prospection a été important pour permettre la mise à jour du protocole. Aussi, plusieurs sorties préparatoires ont été effectuées en avril puis 8 sorties ont permis de récolter des données pour ce protocole (30/04, 05/05, 07/05, 27/05, 18/06, 08/07, 23/07, 04/08). A noter que pour les trois dernières dates, la prospection s'est concentrée les points où le Blongios avait déjà été observé cette même année et les années précédentes sur les secteurs 1 et 2, avec des durées d'observation de 30 à 45 min.

Tableau : Nombre total d'individus pour les quatre espèces entendus dans les quatre roselières lors de chaque sortie

	Blongios nain	Bouscarle de Cetti	Rousserolle effarvatte	Rousserolle turdoïde
Roselière A		2	4	
7 mai		1	2	
27 mai		2	4	
18 juin		1	1	
Roselière B	1	7	11	6
30 avril	1			
7 mai		7	7	6
27 mai	1	5	11	5
18 juin	1	4	3	3
23 juillet	1			
Roselière C		1	1	4
7 mai		1		4
27 mai		1	1	3
18 juin		1		2
Roselière La Voulte		1	4	
7 mai		1	2	
27 mai		1	4	
18 juin		1	1	

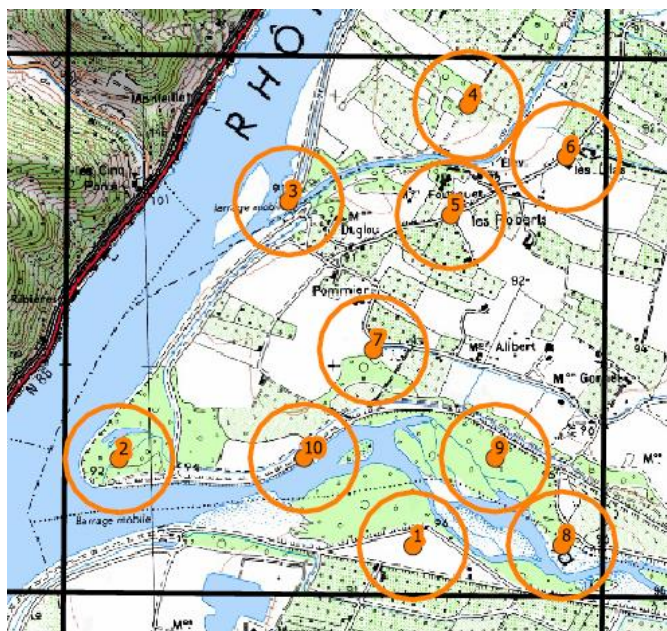
Le **Blongios nain** a été entendu et/ou observé uniquement dans la roselière B et sur la Drôme en amont de la passerelle Via-Rhône (cette dernière observation a été faite par un bénévole LPO). Aux mois de mai et juin, un individu identifié comme un mâle a été observé effectuant des allés retours en empruntant toujours le même tracé. Cela peut évoquer un comportement de recherche de nourriture et ainsi peut-être le nourrissage de jeunes. Cette déduction peut être appuyée par le fait que ces allés venus ont fortement diminué au mois de juillet. A noter que la bande boisée sur le pied de digue est dense et ne permet l'observation sur la roselière qu'à certains points présentant des trouées.

La **Bouscarle de Cetti** est principalement présente dans la roselière B et la roselière C. Cette espèce est plutôt inféodée aux épais fourrés dans les zones humides, aux ripisylves et aux sous-étages denses des forêts alluviales. Elle peut se trouver en milieu sec mais reste souvent liée à la proximité de l'eau. Sur la roselière B, sa présence témoigne du développement des ligneux dans la roselière et de son atterrissement.

La **Rousserolle effarvatte** est moins strictement inféodée à la phragmitaie, même si elle la préfère également inondée et morcelée. Cette espèce montre une « relative souplesse écologique », par opposition à « l'exigence » de la turdoïde. Elle est présente majoritairement dans les roselières A et B. Ceci est probablement lié aux conditions peu profondes de ces deux roselières.

La **Rousserolle turdoïde** a, comme le Blongios, une préférence pour les phragmitaies morcelées, parcourues de chenaux privilégiant les lisières avec l'eau. Elle a principalement été observée dans les roselières B et C.

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)



Cartographie des 10 points de comptage dans la maille sélectionnée pour le STOC-EPS (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597).

Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (17/03), en avril (15/04) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (14/05) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie

des données des trois sorties. La mise en place de ce suivi est doublement intéressant puisque les résultats du programme STOC-EPS seront utilisés pour une étude d'efficacité de la démarche Natura 2000 demandée par la DREAL AURA.



Martin pêcheur d'Europe dans la roselière de la confluence Drôme

Résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs réalisé sur le carré n°260597 en 2020 (valeurs maximales sur l'ensemble des passages)

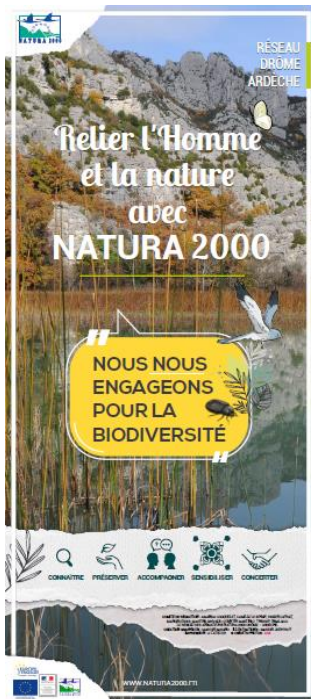
Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10	Somme valeurs max.
Aigrette garzette	7					1				2	10
Bergeronnette grise								1		1	2
Bouscarle de Cetti	1	1	3							2	7
Bruant zizi					1			1			2
Buse variable									1		1
Canard colvert	2	1	2					2		5	12
Chardonneret élégant	1				1	2					4
Choucas des tours		1									1
Corneille noire		1	1	2		4	4	1	1	4	18
Coucou gris		1		1						1	3
Cygne tuberculé			2							43	45
Étourneau sansonnet	2	1		4			2				9
Fauvette à tête noire	1	1	2	2	2		1	1	3	1	14
Fauvette des jardins		1									1
Geai des chênes		1		1	1		1				4
Goéland leucophée								1		1	2
Grand Cormoran										2	2
Grande Aigrette					1						1
Grimpereau des jardins	1	1		1	1		1		1		6
Grive musicienne				2							2
Guêpier d'Europe						11					11
Héron cendré			2		1	1				2	6
Hirondelle rustique						4		11		2	17
Hypolaïs polyglotte		1									1
Loriot d'Europe		1		1	1						3
Martin-pêcheur d'Europe										1	1
Merle noir			2	1	2			1			6

Mésange bleue		1	1	1			1				4
Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10	Somme des valeurs max.
Mésange charbonnière	1	1	1	1	2	2	1	2	1	1	13
Mésange noire									1		1
Milan noir			1				1			1	3
Moineau domestique			1		2	7	1				11
Petit Gravelot								2			2
Pic épeiche	1	1		2			1	1	1	1	8
Pic vert	1		1	1	1	1	1			1	7
Pie bavarde					1	2					3
Pigeon ramier	1	3	1	1	3	1	5		1	4	20
Pinson des arbres	2	4	1	5	3	3	3		2	2	25
Pouillot véloce	1	1					1	1	3	1	8
Rossignol philomèle	1		1	1	1	1		1	1	1	8
Rougegorge familier	3	2	1	1	1		1	1	2	2	14
Rougequeue noir						1					1
Rousserolle effarvatte										1	1
Sterne pierregarin			1								1
Tourterelle des bois										2	2
Tourterelle turque						4	1				5
Verdier d'Europe	1			1			2			1	5
Somme des valeurs max.	27	85	25	24	29	25	45	28	27	18	333

B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.5.1. Actions de sensibilisation

Coordination du projet d'exposition Natura 2000 commune Drôme-Ardèche



IPanneau d'introduction de l'exposition (version non définitive)

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018.

En 2019, la gouvernance du projet a été établie. L'animatrice a rejoint Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois) pour coordonner le projet. Les prestataires (imprimeur, graphiste et illustratrice) ont été sélectionnés par le comité de rédaction. Un travail a été mené en comité de rédaction pour définir le format et le fond de l'exposition.

En 2020 le travail sur le fond de l'exposition a été réalisé en collaboration avec la graphiste et l'illustratrice et les membres du comité de rédaction. Le comité de rédaction s'est réuni plusieurs fois pour discuter les différents rendus des prestataires (le 28 janvier, le 11 mars, le 17 juin, le 18 novembre). Suite à ces réunions, les deux coordinatrices du étaient chargées de transmettre les consignes aux deux prestataires pour affiner le rendu de l'exposition. L'ensemble du réseau des animateurs s'est impliqué dans ce projet notamment pour l'illustration photographique de l'exposition des espèces et des habitats d'intérêt communautaire et emblématiques des différents sites drômois et ardéchois. Une version finalisée sortira au début de l'année 2021. Cette version fera l'objet d'une présentation en commission plénière à l'ensemble du réseau au début de l'année 2021 avec pour objectif son impression au printemps 2021. Ensuite une notice d'information sera rédigée pour permettre à l'exposition d'être animée au besoin par les animateurs du réseau.

Installation des panneaux d'informations site de Printegarde

En 2014 des panneaux informant les usagers du périmètre et de la réglementation sur le site Natura 2000 et sur la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde avaient été réalisés par l'animatrice Natura 2000. Ces panneaux n'avaient pas été mis en place depuis. En janvier 2020 l'animatrice a relancé les démarches auprès de la CNR pour demander des autorisations d'implantation des panneaux à trois endroits sur le site : en rive gauche au niveau de l'accès aux digues à l'amont et à l'aval du pont routier de Le Pouzin, ainsi qu'en rive droite de la Drôme au niveau de la passerelle ViaRhôna. Une demande de DICT a été réalisée en fin d'année. Les panneaux devaient être installés au début de l'année 2021 par les services techniques municipaux de Le Pouzin.

Présentation de la démarche Natura 2000

Le 14 février 2020 une après-midi dédiée à la rencontre entre élus, animateurs Natura 2000, institutions et partenaires a été organisée à Le Pouzin par Manon Eudes (animatrice du site « Rompon Ouvèze Payre » jusqu'en février 2020). L'objectif de cette rencontre était de valoriser le Grand Prix N2000 récompensant la mairie de Le Pouzin, la Communauté de communes Rhône-Crussol et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, pour le portage d'un projet inter-sites au profit de la connaissance des chauves-souris. En introduction de cette après-midi, l'animatrice a présenté la démarche Natura 2000, son origine européenne jusqu'à sa mise en œuvre sur le territoire français à travers les structures animatrices, les animateurs et les outils de contrat et de charte. Elle a aussi présenté les trois sites Natura 2000 que porte la Mairie de Le Pouzin.

Lettre d'information ardéchoise Terre de Nature



Couverture Terre de Nature Ardèche 2020

Depuis 2014, une lettre d'information sur les sites Natura 2000 et ENS : « Terre de Nature » (TDN), était rédigée par les animateurs du sud Ardèche. En 2018 le premier numéro de Terre de Nature nord et centre Ardèche avait été imprimé. La DREAL a appuyé une volonté d'un format unique en 2019 du Terre de Nature en Ardèche fruit de la collaboration étroite des ENS et de Natura 2000. Depuis fin 2018 la commune de Le Pouzin coordonne sa réalisation.

Le 18 janvier 2019, une commission plénière a permis de valider la gouvernance du projet, de présenter les différentes rubriques choisies ainsi que le chemin de fer et les choix de communication. Une répartition dans la rédaction des articles a été effectuée entre les différents animateurs. Le format retenu est un magazine de 20 pages.

Le premier numéro de la lettre Terre de Nature Ardèche a été imprimée et distribuée dans les foyers ardéchois en juillet 2020. L'animatrice a participé à sa relecture.

Organisation d'une soirée grand public sur les forêts alluviales et les ripisylves

Dans le cadre de l'animation des trois sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, une part de la subvention pour l'année 2020 concernait l'organisation d'actions événementielles. Pour cela les deux animatrices du Pouzin ont souhaité communiquer sur deux habitats d'intérêt communautaire communs aux trois sites : les ripisylves et les forêts alluviales. Une soirée film-débat grand public devait être organisée au cinéma de Privas au mois de décembre 2020. Deux intervenants de la LPO et de France Nature Environnement étaient invités à cette soirée. Malheureusement, au vu des directives de confinement liés à la crise sanitaire, cet événement n'a pas pu être réalisé cette année. Une demande de prolongation pour cette part de la subvention a été acceptée par l'Etat pour permettre de reconduire l'organisation de cette soirée avant mi-avril 2021. Les animatrices ont donc poursuivi le travail de préparation et d'organisation avec les prestataires. Malgré ce report, il n'a pas été possible de réaliser cette soirée. Le temps de travail jusque-là fourni par les intervenants leur sera rémunéré. Aucun budget n'étant prévu pour cette action en 2021, les animatrices ont décidé de reporter cette soirée à 2022.

B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site

Accompagnement pour l'organisation d'une animation sur la prévention routière en vélo et l'environnement

Le Centre Socio-culturel de Le Pouzin a proposé à l'animatrice de participer à une animation de sensibilisation à destination des élèves des écoles de Le Pouzin et de leurs parents en juin 2020. Le thème était : le vélo, la prévention routière et l'environnement. L'idée de départ de l'organisateur était de proposer aux participants un petit circuit de 2-3 km sur la ViaRhôna au départ du parking à la sortie du Pont de Le Pouzin jusqu'à la passerelle de la Drôme. Dans l'optique d'éviter le dérangement de l'avifaune et en concertation avec la DDT 07, l'animatrice a proposé à l'organisateur de déplacer l'animation sur une zone moins sensible en lui expliquant les raisons liées à la reproduction des oiseaux. La proposition a été très bien acceptée et l'animation s'est vu adaptée. Par ailleurs, l'animatrice avait pour objectif en 2020 d'étendre son champ de communication au-delà des frontières du Pouzin. Elle n'a donc pas participé à cet évènement qui par ailleurs a dû être annulé à cause de la crise sanitaire du COVID-19.

Accompagnement pour l'organisation d'une animation sur la biodiversité à Printegarde

Dans le cadre d'un projet départemental sur la biodiversité avec les collèges de la Drôme, la LPO Drôme-Ardèche en collaboration avec un accompagnateur indépendant de moyenne montagne souhaitent organiser une sortie sur Printegarde à la fin du mois de mars avec le collège de Livron-sur-Drôme. L'animatrice a été contactée pour connaître les procédures d'intervention sur le site. La LPO 26 avait ciblé ce secteur pour l'observation d'oiseaux d'eau. L'animatrice a accueilli sur Printegarde les deux organisateurs pour leur présenter le site Natura 2000, la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage, ainsi que leurs enjeux écologiques. L'animatrice a mis en garde contre le dérangement de l'avifaune aux abords de la roselière et a conseillé des points d'observation sur la rive droite en face de la roselière. Elle a aussi accompagné les organisateurs sur la passe à poissons de la Drôme pour en expliquer l'intérêt et le fonctionnement. La LPO a finalement décidé d'organiser la sortie sur ce secteur. La sortie a été annulée à cause de la crise sanitaire mais devrait être reportée à l'année 2021. A la demande des organisateurs, l'animatrice devrait y intervenir pour présenter le métier d'animateur Natura 2000, le site de Printegarde et les acteurs du site.

B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.6.1. Rencontre des acteurs

Rencontre et sensibilisation des élus à la démarche Natura 2000

Suite aux élections municipales de cette année, l'animatrice a pris contact avec l'ensemble des communes du site de Printegarde dans le but de présenter aux nouveaux élus la démarche Natura 2000, le rôle de l'animateur Natura 2000 et les outils de gestion. L'animatrice a ainsi rencontré les élus délégués à l'environnement et au développement durable de La Voulte-sur-Rhône, de Livron-sur-Drôme et Saulces-sur-Rhône. Concernant la mairie de Rompon, son maire est le Président de comité de pilotage de l'un des trois sites portés par la mairie du Pouzin (« Rompon, Ouvèze, Payre ») et est

déjà en contact avec l'animatrice. Il était prévu une intervention des deux animatrices à un conseil municipal de Le Pouzin (structure animatrice) mais celle-ci sera reconduite en 2021 à cause de la crise COVID-19. Enfin l'animatrice relancera la commune de Livron-sur-Drôme en début d'année 2021. Ces rencontres ont été riche en échanges avec des élus qui globalement connaissent très peu la démarche Natura 2000.

Réunion avec la Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme

L'animatrice a rencontré en septembre la nouvelle conservatrice de la RNN des Ramières, Lucile Beguin. D'une superficie de 346ha, la RNN s'étend sur 10km le long de la rivière Drôme et sur laquelle se superpose le site Natura 2000 FR8210041 « Les Ramières du Val de Drôme ». L'intérêt de cette rencontre était donc multiple puisque le site des Ramières forme une continuité avec les sites de « Printegarde » et de « Milieux alluviaux du Rhône aval » avec des enjeux d'intérêt communautaire semblable. L'animatrice a pu discuter des actions de préservation des espèces et des habitats menées sur la RNN notamment à travers les suivis, la gestion des espèces exotiques envahissantes et la communication auprès des acteurs. Concernant la gestion de la Jussie, la RNN des Ramières envisage d'établir un partenariat avec une Maison Familiale Rural de la Drôme. Une collaboration avec l'animatrice de Printegarde pourrait être intéressante. Il faudrait pour cela prospecter l'ensemble du site de Printegarde pour y localiser les patchs de Jussie.

B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône

L'animatrice a contacté la responsable du Plan National d'Action de l'Apron du Rhône (Madame Marianne Georget) pour échanger avec elle sur les plans de gestion en cours. Un nouveau plan d'action a été lancé pour une durée de 10 ans (2020-2030). Cet échange a permis à l'animatrice d'approfondir ses connaissances sur l'histoire et l'écologie de cette espèce afin de mieux sensibiliser les acteurs et les usagers du site Natura 2000. La responsable du PNA pourra être sollicitée notamment lors du prochain comité de pilotage du site et des prochaines réunions de travail qui seront organisées pour la mise à jour du DOCOB du site de Printegarde. L'animatrice a aussi intégré en fin d'année le groupe de travail pour le projet d'étude de faisabilité de restauration des confluences Ardèche et Drôme prévu dans une fiche action du PNA. Cette fiche action prévoit une amélioration la fonctionnalité du milieu aquatique de ces deux secteurs stratégiques pour la reconnexion des populations et la recolonisation du Rhône. L'étude de faisabilité sera portée par le CEN. Les réunions pour définir le cahier des charges de cette étude devraient débutées en 2021.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre des sites Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune-France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors des autres sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus « populaire » ou démocratisé. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les conserver en interne.

Participation à des webinaires

- Rencontre du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône et Saône

Le 5 novembre 2020, l'animatrice a assisté à la présentation du bilan des 5 années du Plan Rhône-Saône II et aux perspectives pour le plan Rhône-Saône III. Ce plan est financé aujourd'hui à 100% par le FEDER. Grâce à ce plan, se sont 600 ha de zones humides sur l'axe Rhône qui ont pu être restaurées, soit 200ha de plus que l'objectif initial. Le témoignage de différents acteurs mobilisés sur divers thématiques a apporté à l'animatrice un regard sur plusieurs stratégies d'actions pour la restauration et la gestion de milieux naturels associés au Rhône.

- Trame verte forestière

Le 2 décembre 2020, l'animatrice a participé au webinaire de restitution des 3 années de programme de la Trame verte forestière. Ce projet cofinancé par la région et le FEDER qui s'intègre dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) vise à améliorer les connaissances et mettre en cohérence les politiques publiques. Il s'est articulé autour de 3 questions : la connectivité des forêts à l'échelle des paysages, les enjeux de connectivité et les forêts anciennes et matures et enfin l'impact de la gestion forestière sur la connectivité. Les résultats de ces trois axes de recherche ont été présentés lors de cette journée. L'une des causes majeures de la perte de la biodiversité est la fragmentation et l'isolement des populations à cause de l'artificialisation des paysages. Les études menées dans le cadre de ce programme ont permis de montrer l'utilisation des corridors forestiers par les espèces et des outils de mise en œuvre de la trame verte forestière notamment en tenant compte du changement climatique. Par exemple, des outils sur système informatique géographique ont été développés pour permettre d'identifier dans les paysages les corridors primordiaux afin d'aider les prises de décisions politiques.

La participation à des séminaires permet à l'animatrice de connaître de nouveaux acteurs/structures en lien avec des enjeux des sites Natura 2000 qu'elle anime. Par ailleurs les présentations et les échanges sont riches en informations et lui apportent des compléments de connaissance sur l'écologie mais aussi les programmes d'actions menées sur le territoire.

B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus

Le comité de pilotage local du site devait initialement se dérouler le 1^{er} décembre 2020 sur la commune de Le Pouzin. Néanmoins, en cause des mesures sanitaires de la crise COVID-19, le COPIL n'a pas pu avoir lieu. Il sera reporté au début de l'année 2021.

Le compte-rendu du COPIL de 2019 est fourni en annexe.

B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'année 2021, les animateurs d'Ardèche ont cette année produit un devis prévisionnel du temps alloué aux différentes opérations sur le(s) site(s) qu'ils animent pour l'année 2021. En ce qui concerne le site de Printegarde, l'animatrice prévoit de passer 40% de son temps (en fonction des priorités) soit environ 511 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec la DDT Ardèche et Sophie Coste-Durieux animatrice au Pouzin. De la même manière, un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2021 entre la rémunération, les frais de formations professionnelles et l'achat de service extérieur pour la création de plaquettes d'information pour chacun des trois sites Natura 2000 portés par Le Pouzin.

B.7.3. Recherche d'autres financements

Vidéo de présentation du site de Printegarde

L'animatrice souhaiterait faire réaliser une petite vidéo de présentation du site de Printegarde. Cet outil audio-visuel permettrait de communiquer sur les différents habitats naturels présents sur le site et sur les espèces d'intérêt communautaire qu'il abrite. L'idée serait de développer dans la vidéo l'enjeu de la grande roselière d'un point de vue environnemental et ornithologique. L'animatrice a effectué des recherches de financement et a fait une demande auprès de la DREAL. Elle a pour cela sollicité une entreprise réalisant des montages d'images prises en drone pour estimer le coût de ce projet.

A noter que cette idée de vidéo a émergé d'une discussion avec la CNR concernant le projet de gestion de la grande roselière de Printegarde. Au moment de la discussion, les objectifs des travaux n'étaient pas encore clairement définis. Il s'avère aujourd'hui que le projet de gestion de la roselière par la CNR est axé sur les obligations du concessionnaire à assurer la sûreté inhérente aux ouvrages et n'a pas de visée de restauration écologique. Ainsi la vidéo de présentation, si tant est qu'elle est réalisée, n'aura pas pour vocation de valoriser les travaux CNR.

B.8. Mises à jour du Docob

Le DOCOB du site de Printegarde date de 2004 et aurait dû être mis à jour en 2009.

En 2019 l'animatrice avait réalisé un bilan de réalisation des actions du dernier DOCOB. Un atelier de « Brainstorming » avait été proposé aux participants du COPIL du site de « Printegarde » pour faire ressortir des idées d'action à mener sur le périmètre du site (voir en annexe). Par ailleurs, l'animatrice avait sollicité plusieurs experts (LPO, bagueurs professionnels, ONCFS...) pour échanger sur l'actualisation des protocoles de suivi des oiseaux hivernants et nicheurs.

En 2020, l'animatrice a poursuivi ce travail qui a occupé l'essentielle des mois d'avril, mai et juin avec la réalisation de :

- La réactualisation des protocoles de suivis (cartographies des zones humides et aquatiques suivies, repérage sur le terrain, rédaction du protocole, réactualisation des tableaux de saisie),
- La rédaction de la Charte Natura 2000 du site,
- L'établissement du diagnostic socio-économique
- L'amorçage de la préparation des réunions de travail avec les acteurs du site

Le travail de mise à jour a été retardé cette année à cause de la crise COVID-19. L'animatrice souhaite organiser les réunions de travail l'année prochaine afin d'initier la rédaction des nouveaux objectifs et actions du DOCOB. La charte et les protocoles des suivis pourraient aussi être validés cette même année.

B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.9.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, la présentation de l'animation mises en œuvre sur les différents sites dans le cadre de la convention cadre locale de la démarche Natura 2000 est restituée dans un bilan. Celui-ci permet de retracer l'année écoulée en termes d'actions réalisées, ainsi que les participations aux démarches, aux études et aux autres projets de territoire, par l'animatrice. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitatif du temps de travail. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation d'actions évènementielles ou la réalisation de formation.

A noter que l'animatrice a passé beaucoup de temps dans le montage du dossier de demande de paiement pour la subvention 7.63 de l'année 2019, notamment pour le remplissage du tableau de suivi du temps de travail demandé par la DDT Ardèche. A noter qu'une réunion a été organisée par la DDT Ardèche mi-juillet avec les animateurs Natura 2000 pour échanger sur l'optimisation de la fonctionnalité de ce tableau. Par ailleurs, suite au dépôt du dossier de demande de solde pour l'année 2019, l'animatrice a consacré du temps pour apporter des précisions au dossier concernant le bilan quantitatif des heures de travail.

En outre, une réunion de bilan annuel avec la structure animatrice a été organisée par la DDT Ardèche le 5 octobre 2020. Lors de cet entretien, l'animatrice a présenté les actions menées sur les deux sites au cours de l'année. Cette réunion était l'occasion pour le nouveau maire de la commune de le Pouzin, Monsieur Christophe Vignal, d'appréhender les missions des animatrices et d'échanger avec les

services de l'Etat. Les différents projets CNR concernant les sites Natura 2000 ont notamment été abordés.

B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

L'animatrice devait participer à une formation organisée par la DREAL pour apprendre à utiliser le logiciel SIN2. En raison de la crise sanitaire COVID-19, la formation initialement prévue en avril a été annulée et n'a pas encore été reportée.

B.10. Divers - Autres frais

B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000

L'animatrice a participé à la journée d'échange organisée par la DDT Ardèche le 10 février 2020 avec les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche centre et nord. Cette journée a été l'occasion d'aborder divers points : le calendrier (COPILs, date de dépôt de dossiers administratifs...), les journées de sensibilisation prévues par le réseau, les besoins des animateurs (formation, autorisation d'accès aux propriétés privées...), les suivis prévus sur les différents sites, les dernières dérogations en vigueur... Ces journées permettent de faire émerger des réflexions et des projets communs et d'assurer une coordination et une cohérence de réseau.

B.10.2. Formations

L'animatrice souhaitait effectuer une formation OFB sur la détermination et la connaissance des odonates en juin 2020. Celle-ci n'a pas pu être maintenue en raison de la première vague de la crise COVID-19. L'animatrice s'est donc inscrite à une autre formation de l'OFB de 4.5 jours du 16 au 20 novembre sur les mesures de gestion en faveur des oiseaux. Mais cette dernière a été annulée pour la même raison que la première. Cette formation est finalement reportée à fin septembre 2021. *

A noter qu'en accord avec la DDT 07, la part de la subvention initialement allouée à cette formation (ligne « formations », du tableau « prestation de service » du formulaire de demande de subvention) sera utilisée pour la rémunération des intervenants de la soirée sur les ripisylves et les forêts alluviales (ligne « prestation de service : actions évènementielles », du même tableau) avant le 14 avril 2021.

B.10.3. Autres

Accueil de la nouvelle chargée de missions Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin

L'animatrice du site « Rompon, Ouvèze, Payre » Manon Eudes en poste à la mairie du Pouzin depuis 2017 a quitté ses fonctions à la fin du mois de février. Une nouvelle chargée de mission Sophie Coste-Durieux a pris sa suite le 2 juin 2020. L'animatrice du site de Printegarde a accordé du temps pour l'accueil de sa nouvelle collègue afin de lui expliquer le fonctionnement interne et administratif, et les principales actions en cours sur les sites « Rompon-Ouvéze-Payre ». Afin d'effectuer la passation dans les meilleures conditions, l'animatrice de Printegarde a participé à plusieurs réunions en février et en juin avec l'ancienne puis la nouvelle animatrice, le directeur général des services de la mairie de Le Pouzin, l' élu référent de Natura 2000 et la DDT Ardèche.

Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2020

C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 pour cette année

Actions Natura 2000	Nombre d'heures par sites Natura 2000			Total d'heures
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	
0.1 arrêt maladie				
0.2 congés	356			356
1. mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires				
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000				
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers				
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc				
1.1.3 contrat natura 2000 nini.				
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site				
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000				
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte				
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				
1.2.1 Contrat natura 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat				
1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				
suivi des signatures des adhésions à la charte				
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)				
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats				
Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences				
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique				
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	1,5	3		4,5
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet				
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	4	0,75		4,75
3.1.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Châteauneuf-du-Rhône		25,5		25,5
3.1.2 Restauration de la masse d'eau Baix Logis Neuf		23,75		23,75
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	3,25	3,25		6,5
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	9			9
3.3 Veille locale et alerte	10,75	9,5		20,25
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques				
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	8,5		1,5	10
Bibliographie	8,5	9		17,5
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)				
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	8,5			8,5
4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS	34,25			34,25
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	69			69
4.3.3 Suivi de la population des fauvelles paludicoles reproductrices sur le site	50,75			50,75
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	12			12
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties , site Internet...)	2,25	11		13,25

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total
5.1 préciser les actions réalisées				
réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle	9	2		11
réunions d'information élus, conseils municipaux	1,25	19,5		20,75
propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	21,5	7		28,5
Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	4			4
Médias divers (site Web, articles de presse...)	145			145
Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	3,25			3,25
Terres de Nature départemental	0,75			0,75
Fête de la science				
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement »nt, ENS, SAGE, etc)	6,75			6,75
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux				
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau				
Aide à la décision au gestionnaire	2,5	1		3,5
6.1 préciser les programmes concernés	1,75	3		4,75
PNA Apron		3,25		3,25
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études				
Participation à des comités techniques, groupes de travail		16,25		16,25
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	5,5			5,5
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus		28,5	8,5	37
convocation copil préparation du copil, secrétariat	12	85		97
présentation en copil du bilan d'activité				
présentation en copil du programme pour l'année en cours				
groupes de travail sur xxxxx				
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics				
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance				

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	4,25			4,25
Recherche de financements : ETAT				
Recherche de financements : FEADER	62,75			62,75
7.3 Fonctionnement au sein de la structure	0,75			0,75
Coordination d'équipe interne	24,5			24,5
Réunion de service	3,25			3,25
Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	6,5			6,5
Gestion des mails	72,75			72,75
Gestion du temps et planification	9			9
7.4 Echanges avec la DDT	38,75			38,75
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	153			153
proposition de modification du docob				
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob /Bilan d'activité				
bilan annuel des actions et de l'animation du site	37,25			37,25
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	46,5			46,5
9.1 Rapport d'activité annuel	52			52
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	9			9
10. Divers /Autres frais	5			5
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	4,5			4,5
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	8,25			8,25
échanges avec des sites européens				
échanges avec les sites limitrophes		6		6
10.2 Autres	3,5			3,5
stage, colloques				
Prise de poste				
10.3 formations	0,5			0,5
Total (avec congés)				1600.75
Total (hors congés)				1244.75

Note explicative du temps de travail effectif en 2020 :

Le nombre d'heures de travail effectif attendu pour un 80% sur une base de 1596 heures travaillées est de 1276.8 heures.

Dans le tableau il est renseigné le total de **1600.75 heures**.

A cela il faut enlever les 356 heures de congés payés, ce qui fait **1244.75 heures** travaillées (qui est inférieur aux 1276.8 heures attendues).

En effet, 7 jours de congés n'avaient pas pu être posés durant l'année 2019 et ont été reportés à l'année 2020 avec l'accord et aux frais de la mairie de Le Pouzin.

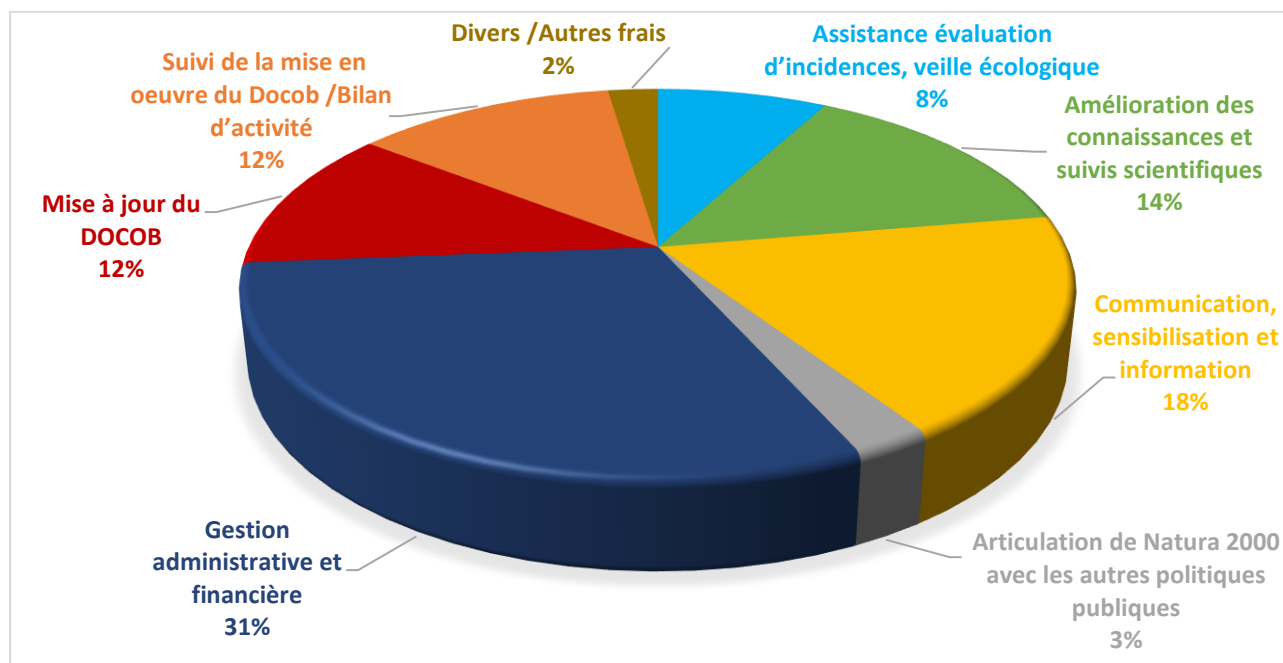
Par ailleurs en 2020, 3 jours de RTT ont été retirés à tous les agents de la mairie de Le Pouzin en compensation de la 1^{ère} période de confinement (mesure proposée par l'Etat et repris par la commune de Le Pouzin). Ces 3 jours enlevés aux 7 reportés de 2019, il ne reste plus que 4 jours de congés supplémentaires cette année payés aux frais de la Mairie de Le Pouzin.

Soit ces 4 jours correspondent à 32 heures de congés.

D'où la différence entre le nombre d'heures attendues et le nombre d'heures travaillées :

$1276,8 - 32 = 1244.75 \text{ heures.}$

C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de cette année



Christophe Vignal

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des Comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

D. ANNEXES

Annexe 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage de 2019